

DEPARTEMENT DU DOUBS
COMMUNE DE BULLE

PROCES VERBAL DES DEBATS ET DECISIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 31 MARS 2022 A 20H00

DATE DE LA CONVOCATION :

L'an deux mil vingt-deux le trente et un mars à 20h00, le Conseil Municipal de BULLE, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence du maire, Monsieur Christophe ANDRE.

Présents : M. Christophe ANDRE, Maire
M. Cédric CHAMBELLAND, Adjoint
Mmes Sophie MOREL, Christelle PERRARD, Adjointes
Mme Elsa FLEURY, Conseillère Municipale
MM Romain ANDRE, Pierrick GARNIER, Maxime PONTARLIER, Loïc MULLER, Dylan GUITARD,
Pierre JEANNIN, Conseillers Municipaux

Excusé :

Absent :

Procuration :

Secrétaire de séance : M. Maxime PONTARLIER

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- 1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU JEUDI 17 MARS 2022
- 2) VOTE DU CA 2021 et BP 2022 DE LA COMMUNE
- 3) CONVENTION CDF POUR LE BATIMENT MUNICIPAL
- 4) DELIBERATION POUR LES TRAVAUX ET LES DEVIS 2022
- 5) QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

COMPTE RENDU

POINT N°1. Approbation du compte rendu de la séance du jeudi 17 Mars 2022.

Le compte rendu du 17 mars 2022 est adopté à l'unanimité.

POINT N°2.

BUDGET GENERAL	COMPTE ADMINISTRATIF 2021	BUDGET PRIMITIF 2022
<i>Section fonctionnement</i>		
DEPENSES	223.192.96 €	432 249.96 €
RECETTES	285 312.29 €	465 220.41 €
	62 119.33 €	32 970.45 €
<i>Section Investissement</i>		
DEPENSES	263 294.35 €	321 921.00 €
RECETTES	245 846.61 €	321 921.00 €
	-17 447.74 €	0. 00 €
RESULTAT GLOBAL	44 671.59 €	32 970.45 €

Après en avoir délibéré, le CM vote à l'unanimité le CA 2021, le BP 2022, le CG et une délibération pour l'affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2021.

Versement de 45 000 € du budget bois
Les principaux investissements 2022
Eclairage EP 16 053 €
Entretien des chemins ruraux 124 000 €
Entretien des cloches, électricité et bride 14 796 €
Autolaveuse, salle des fêtes 4 400 €
Columbarium 15 000 €
Aménagement du terrain de jeux 49 300 €
En fonctionnement
Radiateur appartement SDF 1 500 €
Travaux élagage 1 925 €
Remplacement de regard des égouts 5 600 €
Aménagement tables et terrain foot 1 108 €

POINT N°3.

Délibération et convention de mise à disposition du bâtiment de la commune pour le rangement du matériel du Comité des Fêtes. Après en avoir délibéré, le CM donne son accord à l'unanimité.

POINT N°4.

Le Maire expose au CM les projets des futurs travaux envisagés pour le budget 2022 :

Travaux éclairage public rue de chazal, rue des sources et une partie de la grande rue.

Plan de financement suivant :

DEVIS 16 053.62 € TTC / 13 378.02 HT

SUBVENTION 5 528 €

A FINANCER 10 525.62 €

COUT POUR LA COMMUNE 8 331.09 €

Travaux des cloches brides et battants, plan de financement suivant :

DEVIS 8 375.10 € TTC / 6 979.25 € HT

SUBVENTION 2 093.00 €

A FINANCER 6 282.10 €

COUT POUR LA COMMUNE 5 137.23 €

Travaux terrain de jeux, plan de financement suivant :

DEVIS 49 208.40 TTC / 41 007.00 € HT

SUBVENTION 20 503.50 €

A FINANCER 28 704.90 €

COUT POUR LA COMMUNE 21 978.12 €

Le CM, valide à l'unanimité des membres présents le choix des travaux proposés et sollicite les différents financeurs pour une demande de subvention. Le Conseil Municipal autorise également le Maire à signer les documents correspondants et à poursuivre l'ensemble des démarches administratives et financières nécessaires pour mener à bien ces projets.

Afin d'assurer l'entretien de notre commune, le Maire sollicite l'avis du CM pour les devis suivants :

Autolaveuse SDF 4 306.80 € TTC

Elagage 1 925.00 € TTC

Plaque de recouvrement 5 508.00 € TTC

Entretien des cloches brides et battants 8 375.10 € TTC

Entretien des cloches électricités 6 419.40 € TTC

Salle des fêtes 1 080 € TTC

Entretien des tables 492.00 € TTC

Entretien terrain de foot 600.00 € TTC

Le CM, valide à l'unanimité des membres présents les devis proposés. Le Conseil Municipal autorise, également le Maire à signer les documents correspondants et à poursuivre l'ensemble des démarches administratives et financières.

POINT N°5.

Les élections Présidentielle le 10 et 24 avril 2022, bureau de vote, salle du conseil municipal.

La randonnée des fruitières le 8 mai à Bouverans.

La visite du sénateur Longeot le mardi 12 avril à 10 h.

Le secrétaire